

Cycle de formation pour Créateurs d'Entreprise

Formation #4 : « Créateurs d'entreprise : Créer l'entreprise »

Durée et modalités :

1 jours (7 heures)

Pour tout renseignement,
contacter Aspasia C&C :
contact@aspasie-cc.com

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Comparer les différents statuts juridiques et choisir celui qui convient à son projet
- Cerner les étapes administratives nécessaires à la création
- Identifier les aides et les dispositifs d'accompagnement disponibles
- Gérer les mécanismes fiscaux applicables aux entreprises

Contenu pédagogique :

Comparer les différents statuts juridiques et choisir celui qui convient à son projet

- Présentation des différents statuts juridiques
- Compréhension des avantages d'un statut en fonction des stratégies individuelles et calculs associés
- Présentation succincte de l'auto-entreprise, de la SAS et de la SARL

Cerner les étapes administratives nécessaires à la création

- Présentation de la liste des démarches pour créer l'entreprise et recevoir son KBis
- Ecriture des statuts de l'entreprise (si nécessaire)
- Statut et protection sociale du dirigeant
- Compréhension du rôle des prestataires (banquier, comptable, fisc...)

Identifier les aides disponibles et les dispositifs d'accompagnement disponibles

- Présentation des principales aides disponibles à l'entrepreneuriat
- Compréhension du rôle des investisseurs ou des accélérateurs

Gérer les mécanismes fiscaux applicables aux entreprises

- Présentation de l'ensemble des dispositifs fiscaux (IS, CFE, TVA, ...)
- Présentation détaillée des calculs et des déclarations de TVA
- Compréhension de la déclaration annuelle des comptes au greffe
- Présentation des principes de déclarations aux organismes sociaux
- Ajustement du Business Plan construit dans les ateliers 2 et 3

Public :

Personnes ayant la volonté de créer une entreprise et disposant d'un concept déjà abouti (processus en amont)

Prérequis :

En amont :

Lire les documents
préalables :

- Présentation des statuts
- Présentation des impôts et taxes liés à l'entreprise

Sanction de la formation :

Attestation de formation

Méthodes pédagogiques :

- Démarche **active, centrée sur l'apprenant qui « agit »**.
- Méthodes :
 - **Expositive**, en ce qui concerne les fondements du PCM
 - **participative**, basée sur le questionnement des participants
 - **active**, faisant appel à l'expérience, à la réflexion, à l'initiative et à la motivation des apprenants.

Techniques et outils :

Alternance des techniques suivantes : Exposés et présentations théoriques, réflexions individuelles ou semi-collectives sur la base de trames fournies, résolution de problèmes, brainstorming, intelligence collective, exercices, ...

Remise d'un support pédagogique individuel

Modalités d'évaluation :

- Evaluation formative : complétion partielle des données sociales et fiscales du BP, visée par le formateur
- Evaluation de la satisfaction, à chaud
- Evaluation à froid (sous 3 à 4 mois)

Dernière révision : 11 janvier 2025